



MASQUE DE PROTECTION à porter 4h consécutives et réutilisable 10 fois après lavage

Protocole de traitement recommandé par l'ANSM des Masques de protection en tissu réutilisables

Le cycle de traitement complet suivant doit être réalisé consécutivement dans sa totalité, afin de garantir une élimination des virus du type du COVID-19 mais également d'autres microorganismes potentiellement pathogènes.

- *Lavage en machine avec un produit lessiviel adapté au tissu dont le cycle comprendra au minimum un plateau de 30 minutes à 60°C.*
- *Un séchage mécanique*
- *Un repassage à une température de 120/130 °C*

Les masques ainsi traités seront conservés de manière à préserver la propreté microbiologique des masques en fin de traitement (ex : emballage sous film plastique)



Masques certifiés par la Direction Générale de l'Armement pour un usage de type Catégorie 1 et 2 : empêche la propagation du virus.

A noter que le port du masque ne remplace pas le fait qu'il faut se laver systématiquement les mains.